

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 1 : Favoriser la mobilité durable

Contexte et enjeux

La livraison de marchandises en centre-ville apparaît de plus en plus problématique et cause de nombreuses nuisances (bruit, pollution, encombrement du trafic...). Face à l'augmentation du phénomène et des mouvements de livraisons largement imputables au retour des petites surfaces commerciales en ville et de l'explosion du commerce en ligne, de nouvelles solutions émergent. Parmi celles-ci, la Ville de Troyes réfléchit à la mise en place d'un système de plateforme de livraison centralisée. Son fonctionnement est de permettre aux camions de toutes tailles d'accéder en permanence à cette plate-forme afin qu'ils déposent leurs marchandises. Une gestion informatique centralisée permet ensuite de répartir les colis vers des petits utilitaires électriques, moins encombrants et non polluants, qui assurent la livraison des paquets et palettes en la rationalisant (par rue et par destinataire).

Finalités de l'action

- Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre liées aux transports de marchandises
- Améliorer le cadre de vie en réduisant les nuisances

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles et objectifs visés	Calendrier	Budget	Financements	Services pilotes
Réflexion sur la création d'une plateforme de livraison centralisée	- Réduire les nuisances sonores - Limiter l'encombrement de l'espace public - Réduire les pollutions - Rationaliser les heures de livraisons	A définir	A définir	A définir	Cadre de Vie et Développement Durable

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Lancement de la démarche

Partenaires

Délégué du service public stationnement, Grand Troyes

Bilan/commentaires (si engagée)